



PV de la réunion du Conseil d'Administration de la FEFB ASBL

Mercredi 18 septembre à 20h10

Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents :

Iris Descamps Delvingt, Christian Henrotte, Raphaël Jacob, Quentin Padovano, Pascal Vandervorst, Timothé Scaillet (en retard).

Absent :

Frédéric Bielik.

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des membres

- Accueil des membres du CA à la réunion.
- Remarque : au cours de la réunion un changement a été enregistré au niveau de la date de l'AG FEFB. Celle-ci se tiendra le samedi 16 novembre 2024 à 14h00 à Namur.

1. Approbation PV réunion précédente (17 juillet 2024)

- Aucun commentaire n'a été émis.
- Le PV est approuvé à l'unanimité et est disponible sur notre site.

2. Trésorerie

1°) Point sur notre situation : Au regard des résultats 2023-2024, nous avons un bénéfice de 9.399,09€. Les causes sont des cotisations supérieures de 3.300€ aux budgets, des pertes inférieures aux prévisions pour les Inter-Écoles (succès dans les inscriptions), des dépenses moindres aux CBJ et l'absence de subsides pour les clubs qualifiés à l'Europe. Dans ce même point, le Président présente l'Excel relatif au « Budget-Réalité » et les résultats sont donc mis à disposition des membres du CA.

Par ailleurs, il reste une écriture comptable à réaliser. Sur base du bénéfice réalisé, le CA de la FEFB souhaite affecter en provisions pour l'année prochaine un montant de 5000€ pour des dépenses pour les écoles (essentiellement du matériel) vu les « incertitudes ministérielles » quant à la poursuite des subsides accordés.

2°) Subsides : Nous avons reçus plusieurs demandes de subventionnement tant pour des tournois que pour des jeunes. Après discussions, il en ressort que la FEFB soutiendra les projets suivants :

- Tournoi Tihange (3 Vallées) : 400€.
- Tournoi Leuze (Wapichess) : 400€.
- Miro Ok : Affilié à Wavre et Miro va participer à une compétition à l'étranger (championnat du monde au Brésil – 28 octobre au 10 novembre). Le CA marque son accord pour un subventionnement de 250€ moyennant les justificatifs fournis par les parents (exemple : billets d'avion). Dans le même temps, deux autres membres de la FEFB (Dana Faybisch et Fausto Battistelli) iront également à cette compétition. Sous réserve d'un contact avec le Directeur de la Jeunesse, le CA marque un préaccord pour un subside de 250€ pour Dana et pour Fausto.
- Mathieu Loncke : Participe au championnat du monde amateur à Rhodes (fin octobre). Le CA marque son accord pour un subside de 250€.
- Cercle 520 (PAC) : Sur base d'un devis à fournir par le club, le CA de la FEFB propose de subventionner 50% du matériel (pendules, jeux) pour le club et pour un maximum de 10 sets (pendules, jeux).
- Tournoi Saint-Ghislain : 100€ (subvention habituelle pour des compétitions de 1 jour) et accord concernant la demande de prêt de matériel.

3°) Budgets 2024 – 2025 : Les membres du CA sont invités à affiner les différents postes pour ce qui les concerne. Le Président présente une estimation lors de la réunion. Différentes corrections/aménagements sont ainsi intégrés dans ces budgets qui seront remis aux membres pour la prochaine AG.

3. Echecs au féminin (Iris)

1°) Projet Alice (avec Aude Soubrier) : Le projet fut bien accueilli à Namur avec déjà une dizaine de participantes. Le projet prend son envol et suit son cours.

2°) Partenariat avec les Hauts-de-France : Iris annonce que le projet suit son cours.

4. Jeunesse (Quentin)

1°) Calendrier Inter-Écoles : Voici les propositions de dates retenues :

- Provinciaux : Décembre et janvier selon les disponibilités (11/01 – 12/01 – 18/01 – 19/01).
- Francophones : 15/03 – 22/03 – 29/03 : Nous avons une difficulté par rapport à notre lieu habituel car le centre sportif d'Andenne n'est pas disponible aux dates retenues. Des dates antérieures à mars causeraient des problèmes d'organisation et nous bloqueraient par rapport au calendrier JEF. Sont ainsi envisagées deux pistes avec d'une part le centre culturel d'Andenne et, d'autre part, une salle à Braine-l'Alleud (contact sera pris par Quentin auprès de Laurent Wery).
- Nationaux : le samedi 05/04.

2°) ICF : Voir point 5 relatif aux compétitions. L'examen de ce point permet alors de dégager le calendrier des JEF.

3°) JEF 2025 : Le CA marque son accord pour les dates suivantes :

- Ronde 1 : le samedi 8 février (Anderlues) ;
- Ronde 2 : le 22, le 23 ou le 29 mars en fonction des Inter-Écoles ; la date du 29 pouvant être échangée avec le 22/23 en cas de prépondérance de la finale Inter-écoles ;
- Ronde 3 : le 26 avril (dimanche 20 étant Pâques et dimanche 27 étant ICN) ;
- Ronde 4 : le 17/18 mai ;
- Ronde 5 : le 28 juin ;
- Ronde 6 : le 6 ou le 7 septembre ;
- Ronde 7, 8 et 9 : à examiner mais de préférence un samedi lorsque nous connaissons les dates des ICN 2025-2026. Des propositions de dates seront intégrées dans le calendrier FEFB.

4°) Individuels jeunesse 2025 joués en 2024 : L'évènement a été attribué à Braine-l'Alleud et le Secrétaire a averti le Président de Braine Échecs de cette nouvelle. Le site FEFB est à jour avec les informations.

5°) Rapports Jeunesse rendus : De nombreux clubs ont envoyé leurs rapports jeunesse et les formulaires ont bien été accueillis selon le Responsable Jeunesse. Dans ceux-ci, pour les clubs ayant déjà perçu un subside pour des licences G, il n'y aura pas un double subventionnement pour les mêmes joueurs pour ce point.

5. Compétitions (Pascal)

1°) ICF 2025 : Le CA marque son accord pour les dates suivantes :

- Ronde 1 : le 13 avril ;
- Ronde 2 : le 11 mai ;
- Ronde 3 : le 25 mai ;
- Ronde 4 : le 29 juin.

2°) Rapides FEFB : En lien avec le Cercle de Namur et l'organisation du Mémorial Decrop, le CA propose que cet évènement se tienne le 13 ou le 14 septembre 2025.

6. Arbitrage (Timothé)

1°) Suivi des stages effectués : Le Responsable de l'Arbitrage a informé le CA de la réception des rapports de stage pour de nouveaux arbitres en catégorie C : Sophie Maquoi (entérinement d'une décision antérieure), Xavier Buriez et Adelin Godry. A l'unanimité, les candidats sont nommés arbitres en catégorie C. Le Responsable de l'Arbitrage informera Luc Cornet pour effectuer le suivi auprès de la FIDE et du règlement des licences pour ces arbitres pris en charge par la FEFB.

2°) Rapports : L'ensemble des rapports est transmis par le Responsable de l'Arbitrage au Secrétariat.

3°) Formation 2024-2025 : Le point sera examiné lors d'un prochain CA vu que Timothé est moins motivé pour le moment et qu'il mène une réflexion sur la continuation ou non de sa passion.

7. Echecs dans les Ecoles (Frédéric)

En l'absence de Frédéric, le suivi de ce point est reporté lors d'un prochain CA.

8. Divers

1°) Nouveau site (Formation donnée) : Les membres du CA sont formés au niveau structure de la documentation et utilisation (prudente) de l'outil Wix.

2°) Concours (page d'accueil) : Le lot sera un bon d'achat de 100€. Appel sera lancé sur le site.

3°) Défraiement administrateur (Pascal) : Outre notre fonctionnement pour les administrateurs (indemnité forfaitaire ou rentrée des frais réels), et les compétitions FEFB (les frais d'arbitrage sont couverts par un montant budgété), Pascal souhaite un encadrement mieux défini pour les prestations d'arbitrage lors des compétitions « hors FEFB ». Après discussions :

- La FEFB ne peut s'immiscer dans les obligations des organisateurs ;
- Elle peut cependant établir des recommandations ;
- Un point sera donc ajouté sur notre site pour recommander de rétribuer l'arbitre principal (pour rappel, les budgets présentés ont ajouté un montant forfaitaire de 50€ de subventionnement à l'arbitre principal d'un JEF, toutes les compétitions FEFB ont donc un budget arbitrage subventionné) (indemnités journalière – frais de déplacement).

4°) Échecs à l'école / Projet Saint-Charles à Péruwelz : Une réponse a été fournie par Frédéric auprès de la Directrice de l'établissement. Le Secrétaire s'occupe du suivi.

3°) Cotisations arbitre FIDE (T.S.) et arbitre international (R.B.) : Timothé et Renaud ont réglé les cotisations arbitrales à titre personnel, or leur qualification sert tant au niveau de la FEFB que de la FRBE. Contact a donc été pris entre les Présidents des deux Fédérations pour voir si un geste pouvait être réalisé. Après discussions, le CA de la FEFB propose de payer la moitié du coût payé (35€/70 pour Timothé et 60€/120 pour Renaud).

4°) Inauguration PAC (Cercle 520) : La Vice-Présidente et le Secrétaire se sont rendus à l'inauguration du nouveau club de Pont-à-Celles.

5°) Cas Ludovic Hias : Ludovic est prévu pour arbitrer le Wapichess à Leuze-en-Hainaut. Cependant, après renseignements du Responsable de l'Arbitrage auprès de Luc Cornet, il possède une licence FIDE mais n'est pas arbitre C et ne semble pas avoir suivi la formation d'arbitrage ni passé les examens le démontrant. Le Président écrira pour avoir des informations plus précises.

Information post-réunion : ce point va être traité par l'OA FRBE à sa prochaine réunion. Ludovic s'engage à suivre les prochaines formations d'arbitrage. Il y a eu mécompréhension des règles de sa part mais sans conséquences graves.

9. Prochaine AG

1°) Ordre du jour provisoire AG (samedi 16 novembre 2024, 14h00) :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale (début à 14h)

1. Ouverture officielle avec mot d'introduction du Président
2. Désignation de deux scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2023 (Vote)
4. Finances et trésorerie -
 - a. Présentation de la synthèse "Budgets-Réalités"
 - b. Présentation des différents points de notre comptabilité
 - c. Rapport des vérificateurs aux comptes (Vote)
 - d. Vote sur l'approbation des comptes (Vote)
 - e. Vote sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice 2023-2024 (Vote)
 - f. Présentation du Budget 2024-2025 (Vote)
5. Suivi Jeunesse
6. Suivi du projet « Le jeu d'Échecs à l'École »
7. Suivi du projet « Échecs au féminin »
8. Choix de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024-2025 (AG de novembre 2025)
9. Élections statutaires :
 - a. Au niveau du CA : Christian Henrotte et Quentin Padovano sont en fin de mandat. Christian ne se représente pas mais reste à disposition si besoins spécifiques.
 - b. Candidatures reçues pour le CA (Vote)
Quentin Padovano se représente. A ce jour, deux candidatures ont été reçues : Florent Gillot et Mario Di Pronio. Un vote aura également lieu pour Raphaël Jacob qui est actuellement mandaté comme Secrétaire.
 - c. Candidatures reçues au niveau du Comité Sportif d'Appel (Vote)
 - d. Au niveau des organes FRBE
 - ♣ Commission des Litiges :
 - ♣ Commission d'appelCandidatures – Vote
Fabrice Grobelny a demandé à être déchargé de cette fonction.

Fin de la réunion à 23h06.

Raphaël Jacob
Secrétaire